



Les responsables d'équipe

IL NE PEUT Y AVOIR D'EQUIPE, S'IL N' Y A PAS DE RESPONSABLE D'EQUIPE

CODE RESPONSABLE D'EQUIPE

Tout parent souhaitant s'investir au sein d'une équipe pourra présenter sa candidature au bureau (par mail, à l'oral). Les intéressés rencontreront l'entraîneur. A l'issue de cette réunion une décision collective sera prise dans l'intérêt de chaque catégorie.

- Le responsable doit, s'il veut accéder au banc lors des matchs, être licencié au Tigers (licence prise en charge par le club).
- Il devra informer l'entraîneur ou le vice-président dès que possible de tout dysfonctionnement de l'équipe (son absence, l'absence de joueur, l'annulation de match, problèmes en tout genre...) ainsi que de la modification des calendriers.

ROLE DU RESPONSABLE D'EQUIPE

- Il accueille les équipes adverses lors des matchs de championnat ou des tournois à domicile
- Il informe tous les parents et les joueurs des actes administratifs (dossier d'inscription, de surclassement, de stages) et des dates de matchs.
- Il informe des heures de rendez-vous d'avant match et organise le covoiturage
- Il gère les maillots et les pantalons lors des matchs (distribution et récupération des maillots à chaque match + attribution d'un numéro de maillot pour la saison).
- Il organise la rotation de lavage de maillots auprès des parents de la catégorie concernée,
- Il établit un bordereau de match et édite un bordereau de licences à fournir avant chaque match.
- Il gère l'organisation de la table de marques et doit transmettre les feuilles de match à la fin de chaque match (au bureau ou directement à la FFRS)
- Il s'assure de la bonne organisation et du bon déroulement des rencontres, des déplacements.
- Pour les plateaux si l'on reçoit, il doit établir les plannings et les communiquer 15 jours avant aux autres équipes.

Attention à NE PAS CONFONDRE RESPONSABLE D'EQUIPE ET COACH. Le parent référent ne doit pas prendre position sur le plan sportif.